

Programme Magespic

Choix, approbation et déroulement du Projet de Maîtrise

Introduction

Le programme Maîtrise en Gestion des projets d'ingénierie civile (MAGESPIC) exige que l'étudiant complète un projet individuel de 6 ou de 9 crédits. Ce texte fournit les informations requises pour faire le choix d'un sujet, proposer une direction du projet et les faire approuver par le Responsable du programme.

Choix du sujet

Le sujet du projet individuel est identifié progressivement par l'étudiant et le directeur qui a accepté de conseiller l'étudiant dans la réalisation du projet. L'étudiant identifie d'abord un sujet qui l'intéresse et qui a un lien clair avec les connaissances et savoir-faire que le programme transmet. Le projet peut être

- l'étude de cas d'une situation rencontrée dans la pratique professionnelle de l'étudiant;
- l'analyse détaillée en post-mortem d'un problème aussi rencontré dans la pratique de l'étudiant;
- le développement d'un module de calcul adapté à une nouvelle situation en gestion de projet d'ingénierie ou une amélioration à une façon de faire existante ;
- l'analyse d'un montage contractuel particulier, d'une réclamation, d'une étude d'impact environnemental;
- la synthèse de la jurisprudence dans un domaine particulier en lien avec l'ingénierie civile
- etc

Envergure du travail

L'étudiant doit identifier un projet qui s'inscrive dans le nombre de crédits (6 ou 9) de son projet. L'École estime qu'un crédit académique en Amérique du Nord représente en moyenne 45 heures de travail; ceci comprend toutes les heures consacrées au projet, incluant la recherche d'information, la modélisation, l'analyse et la synthèse des constats ou résultats, la rédaction du rapport du projet.

La direction du projet

La direction du projet, dont les fonctions principales sont d'accompagner et de conseiller l'étudiant dans la réalisation de son projet et d'assurer que les normes académiques sont satisfaites, peut prendre divers formats. Elle doit inclure un professeur normalement de l'École. Elle peut aussi inclure un co-directeur, par exemple un professionnel spécialiste du sujet choisi par l'étudiant.

Procédure à suivre

1. L'étudiant identifie un sujet ou un thème d'étude et prépare un court dossier qui définit le contexte, le problème et les principales activités du projet ainsi que leur durée.
2. L'étudiant propose un professeur ou un professionnel en exercice pour être le directeur ou co-directeur de son projet de maîtrise. Le Responsable du programme est à même de conseiller l'étudiant dans cette démarche.
3. L'étudiant dépose une proposition de projet au Responsable du programme pour approbation (voir les rubriques de définition et d'approbation du projet de maîtrise d'un projet).
4. Le Responsable du programme valide l'information, vérifie la disponibilité du directeur proposé par l'étudiant et rend une décision.

Notez que quelques itérations et négociations peuvent être requises avant d'en arriver au choix final du projet et à la composition de l'équipe de direction.

Rapport du projet de maîtrise

Chaque projet de maîtrise fait l'objet d'un rapport écrit en français. Ce rapport définit clairement et rigoureusement le contexte et le problème, propose une démarche d'analyse, présente et discute les résultats obtenus.

Ce rapport est public et ne doit donc pas faire état de données et informations confidentielles.

Le rapport doit être concis et répondre à la problématique posée. Le nombre de pages n'est pas imposé tout comme les normes de présentation. Il est suggéré, par contre, de suivre les directives de rédaction et de présentation des mémoires de maîtrise.

Informations additionnelles

N'hésitez pas à communiquer avec le Responsable du projet pour toutes informations additionnelles.

Guy Leclerc, professeur
Responsable du programme MAGESPIC.

Rubriques de définition et d'approbation du projet de maîtrise MAGESPIC

1. Date
2. Titre du projet
3. Description du contexte et du problème
4. Principales activités, leur durée et la date visée de terminaison
5. Équipe de direction
 - i. Professeur : _____
 - ii. Co-directeur : _____
6. Signatures
 - i. Étudiant
 - ii. Professeur et du co-directeur
 - iii. Responsable du programme